



Déclaration préalable de la FSU

CTSD du 20 mars 2018

Monsieur le Directeur académique,

Lors du dernier CTSD consacré aux dotations globales horaires (DGH), nous avons souligné que le nombre d'heures octroyées au département de l'Essonne, bien que légèrement supérieur à celui de l'année précédente, devait être rapporté à l'augmentation conséquente du nombre d'élèves dans le département (+ 1563 de prévision à prévision). Au moment de commencer ce comité technique (CTSD) consacré à la carte scolaire du 2d degré, nous constatons que le nombre de postes créés, compte tenu de cette augmentation des effectifs, est modeste, pour ne pas dire insuffisant. Concrètement, à la date du groupe de travail, et après remontée des TRMD des établissements, les opérations de création/suppression aboutissaient à une balance positive de seulement 8 postes (7 en collèges, 0 en LP, -1 en LGT et LPO, 2 en SEGPA). Ce n'est pas une bonne nouvelle, ni pour les personnels, ni pour les usagers. Ce résultat était prévisible au regard de l'augmentation du taux de HSA sur le département au détriment des heures poste, de la diminution des marges des collèges et de l'anticipation de la réforme du lycée qui comme nous l'avons tous compris, aura pour effet de réduire drastiquement les heures en lycée. Il est symptomatique, par exemple, que les proviseurs n'aient que rarement proposé de créer des postes de philosophie, quand les besoins semblaient pourtant l'exiger. Nous espérons que, parmi les nombreuses interventions faites par la FSU lors du dernier GT, certaines aboutiront aujourd'hui à la création de quelques postes supplémentaires.

Nous restons préoccupés par la situation de l'allemand et des lettres classiques, qui perdent encore des postes. Une grande partie des postes d'allemand se trouve sur des postes partagés et des secteurs entiers se retrouvent sans langues anciennes. Pourtant, et nous l'avons déjà dit ici, l'expérience le prouve, lorsqu'un enseignant peut travailler durablement dans un établissement, suivre plusieurs cohortes d'élèves, tant les langues anciennes que l'allemand prennent leur essor, notamment dans les secteurs les plus défavorisés. La FSU 91 réaffirme que la qualité du service public de l'Éducation passe par l'accès à un enseignement diversifié et ambitieux.

Nous tenons à souligner également que, malgré le nombre d'élèves croissant et les tensions dans certains établissements, aucun poste de CPE n'a été créé ! Depuis plusieurs années, la FSU 91 dénonce la sous-dotation criante de notre département en matière de postes de CPE. Pour la rentrée 2017, l'Essonne avait bénéficié de 6 postes de CPE sur les 11 créés dans l'Académie, preuve de l'urgence des besoins dans notre

département, mais cette année, rien ! Si le climat scolaire est l'affaire de tous, les vies scolaires, centrales dans les établissements, doivent être stabilisées et renforcées. On ne peut continuer de gérer la pénurie en attendant que les situations s'enveniment dans les établissements : il faut une réflexion en amont. De même nous pensons qu'il faut créer des postes de documentalistes à la hauteur des besoins dans notre département.

La FSU déplore à nouveau les entraves au dialogue social dans plusieurs établissements : refus de dialogue avec les personnels, convocation tardive des CA, communication partielle des informations pourtant indispensables à la tenue de débats éclairés, refus de mettre au vote les propositions des personnels, les illustrations d'une confusion malvenue entre autonomie de l'établissement et autonomie du chef d'établissement sont nombreuses. C'est pourtant bien en écoutant et en dialoguant avec les représentants des personnels dans les CA dès le mois de février que peuvent être fait les choix les plus pertinents dans l'intérêt du bon fonctionnement des établissements. Par contraste, nous reconnaissons bien volontiers la qualité du dialogue lors du groupe de travail et remercions les personnels de vos services qui ont patiemment répondu à nos centaines de questions et vérifié chaque situation, preuve que le dialogue est toujours possible lorsqu'il existe de la bonne volonté de part et d'autre.

L'an dernier nous vous alertions sur les difficultés entraînées par la mise en place des nouvelles formes d'évaluation en collège : bulletins à rallonge, pressions hiérarchiques pour remplir, de manière normée, des items pourtant non obligatoires dans les bulletins, logiciels non adaptés... Ces problèmes persistent néanmoins même s'ils ne sont plus généralisés et c'est maintenant vers le lycée que se tournent nos inquiétudes avec encore une fois des réformes à marche forcée, sans concertation : parcoursup (effroyable usine à gaz au service de la sélection) et réforme du bac, réformes qui seront lourdes de conséquences pour les personnels comme pour les usagers.

Nous terminerons en espérant que les postes mis au mouvement seront bel et bien pourvus. En effet, notre métier connaissait déjà une crise de recrutement sans précédent et cela ne risque pas de s'arranger avec les attaques portées par ce gouvernement à la fonction publique. Pour la FSU, il existe une solution pour reconstruire un service public d'éducation digne de ce nom : mettre en place rapidement des pré-recrutements, revaloriser nos métiers (les salaires, notamment en début de carrière, et les conditions de travail), abandonner toutes les mesures injustes à l'égard des fonctionnaires (jour de carence, gel du point d'indice, report de certaines mesures du PPCR). C'est cette exigence d'un métier revalorisé, d'un système éducatif démocratisé, fondé sur des savoirs émancipateurs que la FSU a toujours portée. Au-delà du simple domaine de l'éducation, il y a, pour la FSU, une nécessité de garantir des services publics de qualité pour l'ensemble de la population sur tout le territoire et d'arrêter de cibler les fonctionnaires comme des privilégiés alors que leur statut est une garantie de leur bon travail. C'est pourquoi la FSU appelle à la grève et à une mobilisation massive dans la Fonction Publique le jeudi 22 mars.